

Image not found or type unknown



Séparation avec copropriété

Par **zimmer**, le **10/12/2008** à **12:30**

Bonjour,

je souhaite me séparer de mon compagnon. nous avons acquis en commun un logement je souhaite donc vendre . De son côté il refuse d'en entendre parler et ne me propose le rachat qu'à la valeur d'achat de ma moitié.

Comment procéder ? Suis je en droit de faire les démarches et lui demander d'être acquéreur mais au prix du marché actuel ? Quelq sont mes droits et devoirs?

merci de votre réponse